

Identifiants permanents (PIDs)

Qu'est-ce que les identifiants permanents (PIDs) ?

Il s'agit de **codes numériques ou alphanumériques, uniques et permanents**, lisibles à la fois par l'homme et par la machine. Contrairement aux adresses URL, susceptibles de changer ou de devenir obsolètes, les PIDs sont conçus pour constituer des références durables, assurant la stabilité de l'accès à une entité.

À quoi servent les PIDs ?

- Garantir la **traçabilité** fiable des productions scientifiques
- Faciliter leur **citation, partage et réutilisation**
- Simplifier la vie des équipes grâce au principe « **dites-le-nous une fois** »
- Renforcer la **visibilité** des chercheurs, des unités et des projets
- Automatiser certains **processus d'information** entre plateformes

Quels sont les principes de la politique nationale des PIDs ?

- **Interopérabilité et standardisation** : assurer que les systèmes, qu'ils soient nationaux ou internationaux, puissent fonctionner ensemble en utilisant des formats communs et un langage scientifique cohérent
- **Gouvernance collective et structurée** : impliquer tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **Ouverture, indépendance et transparence** : privilégier des services PIDs gérés par des structures à but non lucratif avec une gouvernance ouverte
- **Pérennité des infrastructures** : garantir la durabilité à long terme des systèmes d'identification et la continuité des services:
- **Approche systémique** : couvrir l'ensemble du cycle de vie de la recherche, en incluant tous les acteurs

Une démarche collective

L'adoption des PIDs s'inscrit dans une dynamique nationale, avec la mise en place d'un **référentiel national des structures (RNeST)** et d'une gouvernance concertée

Identifiants permanents (PIDs)



Les identifiants à connaître



ORCID

Identifiant pour **chercheur·e** ou membre du personnel impliqué dans la recherche.

Il garantit une distinction claire entre les individus, même en cas de noms similaires, et facilite le suivi de leurs contributions scientifiques tout au long de leur carrière.



DOI (Crossref)

Les DOI attribués via CrossRef identifient les **publications scientifiques** (articles, livres, chapitres, actes de colloques), assurant un accès stable, une citation correcte et une meilleure traçabilité dans les bases de données et systèmes bibliographiques.



DataCite
France

DOI (DataCite)

Les DOI attribués via DataCite identifient de manière unique et pérenne les **jeux de données et objets numériques** de recherche, assurant traçabilité, accessibilité, réutilisation et citation correcte dans les publications scientifiques et les systèmes d'information.



SWHID

Le Software Heritage ID assure une traçabilité durable des **logiciels**, jusqu'aux fichiers et lignes de code, permettant d'identifier et de citer chaque version.



Identifiant pour les **institutions scientifiques** – comme les universités, laboratoires ou organismes de recherche. Il a le but de standardiser leur référence dans les publications, projets et bases de données.



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC



Bibliothèques
Universitaires

